

Appel à candidature
CDD - Attaché(e) de presse
au sein du service Accueil et Sensibilisation

Statut

Poste de catégorie B à temps plein ouvert aux contractuels

Contrat à durée déterminée jusqu'au 31/12/2017 (avec possibilité de reconduction)

Le Parc national des Cévennes

Le Parc national des Cévennes couvre près de 3 000 km² avec un cœur protégé habité avoisinant les 950 km². Il est réparti sur 120 communes en Lozère, dans le Gard et aux confins de l'Ardèche, dont 111 sont des communes adhérentes à la charte du Parc. La diversité géologique, les contrastes climatiques et l'escarpement topographique ont fait de ce balcon du sud-est du Massif Central au-dessus de la Méditerranée un carrefour et un refuge pour toutes les formes de vie, du sauvage à l'humain, en étroite osmose.

La force de l'identité culturelle, la grandeur des paysages culturels, et la diversité des formes de vie, héritées de 5 000 ans d'agropastoralisme, lui ont valu successivement un classement en Parc national protégeant l'héritage, en Réserve de biosphère associant conservation et développement, et récemment en Bien du Patrimoine Mondial pour faire perdurer ses paysages agropastoraux évolutifs et vivants.

L'établissement public a élaboré avec les partenaires locaux et nationaux, au premier rang desquels les communes, une charte, approuvée par décret du 8 novembre 2013, qui va faire vivre ce triple classement dans un projet de territoire à 15 ans.

L'établissement public compte 78,5 postes (en équivalent temps plein) au 1^{er} janvier 2017. Il est dirigé par un conseil d'administration, auquel sont rattachés un conseil scientifique, un conseil économique social et environnemental et 8 commissions thématiques.

Le territoire du Parc national abrite une population de plus de 67 000 habitants. Leur répartition sur les 120 communes est contrastée : zones rurales à faible densité d'une part, secteurs sous influence urbaine d'autre part. Implanté dans une région peu peuplée et soumise pendant plus d'un siècle à un exode intense, le parc national connaît désormais une dynamique migratoire positive, amorcée dans les années 90.

Positionnement du poste au sein du Parc national des Cévennes

Outre la direction et le secrétariat général, l'établissement public est organisé autour de trois services : Connaissance et Veille du territoire / Développement durable / Accueil et Sensibilisation.

Il est présent à Florac avec son siège et sur 4 massifs : Aigoual / Causses-Gorges / Mont-Lozère / Vallées cévenoles.

Le poste d'Attaché(e) de presse est à pourvoir au sein du service Accueil et Sensibilisation. Il est basé au siège à Florac-Trois-Rivières (48).

Le service Accueil et Sensibilisation rassemble 17 personnes dont 5 affectées à des massifs. Il est composé, outre le chef de service, de 4 agents de catégorie A, 8 agents de catégorie B, 4 agents de catégorie C et bénéficie également de la mise à disposition par l'Education nationale d'un service éducatif composé de 3 enseignants : 1 du 1^{er} degré à temps plein, 2 du 2nd degré pour un total de 8 heures hebdomadaires.

Il a en charge notamment :

- la valorisation des patrimoines naturel et culturel à travers le système de découverte du Parc national,
- la politique touristique du Parc,
- l'accueil et la première information des visiteurs,
- les programmes d'animation et d'éducation,
- **la communication du Parc national, y compris institutionnelle,**
- l'instruction et le suivi complet des demandes d'autorisation dans son domaine,

Missions

Placé sous l'autorité hiérarchique du chef de service Accueil et sensibilisation, **le poste d'Attaché(e) de presse** couvre les missions suivantes :

1. Conseil auprès de la direction et de la présidence de l'établissement

- Proposer une stratégie de relation presse et des actions :
 - valorisation de l'action de l'établissement
 - augmentation de la visibilité du territoire
 - reformulation des messages souhaités par l'établissement en accord avec ses valeurs
- Mettre au point des stratégies en cas de communication de crise
 - élaboration des éléments de langage
 - identification et entraînement des porte-paroles

2. Les relations presse :

- Mettre en place des actions permettant de développer la visibilité du territoire, la réputation de l'établissement et de valoriser ses réalisations :
 - rédaction et diffusion d'information à destination des journalistes : communiqués de presse, dossiers de presse...
 - organisation de prises de paroles de l'établissement dans la presse nationale écrite, radio ou audiovisuelle, principalement grand public
 - organisation de rencontres à destination des journalistes : conférence de presse, voyage de presse, accueil presse sur des événements...
- Gérer la relation avec les journalistes :
 - réponses aux sollicitations
 - invitations et relances téléphoniques...
 - organisation, préparation et coordination de reportages
- Mettre en place des partenariats presse avec quelques média

3. La veille et l'analyse:

- Réaliser un suivi et un bilan des actions :
 - suivi systématique des actions de presse
 - bilan en fonction des objectifs, de la cible, de la stratégie et des indicateurs de réussite fixés en amont
- Assurer une veille quotidienne médiatique et web
 - évaluation de la perception en externe de l'établissement
 - évaluation des besoins en communication
 - identification des médias pertinents et des sujets susceptibles de les intéresser
 - suivi de l'évolution des médias et des journalistes
- Se tenir informé en continu sur la vie de l'établissement et notamment :
 - les politiques qu'il conduit et les actions qu'il met en œuvre
 - l'actualité des structures qui le gouvernent
 - son environnement économique, social, politique

L'Attaché(e) de presse pourra également être sollicité(e) pour apporter un **appui à la Chargée de communication** sur des opérations de relations publiques ou des projets éditoriaux.

Pour mener à bien ses missions, l'Attaché(e) de presse participe aux réunions du service Accueil et Sensibilisation tous les 15 jours.

De nombreux déplacements sont à prévoir sur l'ensemble des massifs.

Compétences et aptitudes attendues

- Excellent relationnel, aptitude au travail en équipe et en réseau,
- Excellente expression orale, y compris pour de la prise de parole en public
- Maîtrise des techniques rédactionnelles
- Capacité à structurer une stratégie de relations presse et à organiser des actions
- Connaissance approfondie du fonctionnement des médias
- Connaissance des techniques de gestion de crise
- Maîtrise des techniques et outils de communication (oraux, écrits, visuels, multimédia...)
- Maîtrise des logiciels de bureautique
- Connaissances et/ou intérêt pour le patrimoine naturel et culturel, sa préservation,
- Bonne connaissance du monde rural,
- Pratique d'autres langues étrangères bienvenue

- Ecoute et esprit de synthèse
- Curiosité
- Résistance au stress
- Force de conviction
- Sens de l'organisation et rigueur
- Adaptabilité

Statut, diplômes, expérience et niveau de formation requis

- Niveau Master minimum,
- Expérience professionnelle confirmée requise sur des missions similaires,
- Permis de conduire B.

Disponibilité

Prise de poste au plus tôt.

Modalités de dépôt des candidatures

Les candidats adresseront une lettre de motivation et un curriculum vitae **avant le 3 août 2017**

- **par courriel avec accusé de réception à : carine.thomas@cevennes-parcnational.fr**
- ou, le cas échéant, par courrier à l'attention de Mme la Directrice,
Parc national des Cévennes, 6 bis place du Palais 48400 FLORAC TROIS RIVIERES

Une première sélection des candidats se fera sur dossier.

La direction convoquera les candidats sélectionnés pour les auditionner **le mardi 22 août 2017.**

Toute personne ayant fait acte de candidature sera informée par courriel des suites données à cet appel à candidature.

Pour toute information complémentaire, s'adresser à :

Mme Edwige de FERAUDY, chef du service Accueil et Sensibilisation
04 66 49 53 04 - edwige.de.feraudy@cevennes-parcnational.fr

ou

Mme Céline BILLAULT, secrétaire générale du Parc national des Cévennes
04664953 28- celine.billault@cevennes-parcnational.fr